

LE RODRIGUAIS



MOT DU CONSEIL

Solidaires plus que jamais pour reconstruire ensemble notre avenir!

[Page 2](#)



LOISIRS

Fête Nationale

[Page 3](#)



ENVIRONNEMENT

Programme de soutien aux initiatives pour la protection de l'environnement

Réduire nos déchets

[Page 4](#)

Vignettes de bateaux

Protégeons nos lacs

[Page 5](#)

Financement municipal pour le remplacement des installations septiques

Campagne d'arrachage de l'herbe à poux

[Page 6](#)



COMMUNAUTAIRE

Organisme en vedette

Emprunter un livre numérique

[Page 7](#)



FAITS SAILLANTS

NOUVELLE LIMITE DE VITESSE ZONE RÉSIDENTIELLE

Dans les prochaines semaines, la limite de vitesse sera réduite à 30 km/h dans les domaines Belleville, 4H, Bastien, Hidden Valey et certaines autres rues de la Municipalité.

Nous invitons donc les citoyens, villégia-

teurs et visiteurs au respect des limites de vitesse de circulation et à une cohabitation respectueuse et harmonieuse sur la route.

Un environnement sécuritaire et plaisant, c'est l'affaire de tous !

APPEL À RECONVERSION POUR LA CHAPELLE DE NOTRE-DAME-DE-FATIMA

Comme le bâtiment vieillit et que la Municipalité est incapable d'assumer les frais d'entretien et de reconversion, nous sommes à la recherche d'un organisme à but non lucratif ou d'une entreprise privée prêt à mettre sur pied un projet mobilisateur afin de reconvertir la Chapelle de Notre-Dame-de-Fatima. Ce projet devra être financièrement autonome et viable.

La municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez encourage les projets de revitalisation et de reconversion dont l'essence est culturelle ou sociale dans le but de profiter à toute la communauté rodriguaise et touristique, sans toutefois s'y limiter.

Les projets respectueux de l'environnement ou qui mettent à l'avant-plan la préservation de la nature seront lus avec attention, sans que ce soit une exigence.

Les projets seront évalués selon les critères suivants :

- L'originalité
- L'apport dans la communauté (Les projets dont la vocation est culturelle ou sociale, ou qui se soucient de l'environnement seront soulignés, toutefois, il n'est pas essentiel de s'y limiter)
- La faisabilité et le réalisme
- L'autonomie

La date limite pour la remise des dossiers est le 17 août 2020.

Pour obtenir l'ensemble des documents, visitez notre [site internet](#).





MOT DU CONSEIL

SOLIDAIRES PLUS QUE JAMAIS POUR RECONSTRUIRE ENSEMBLE NOTRE AVENIR!



Avec la COVID-19, le quotidien a pris une toute autre tournure au cours des derniers mois. La situation s'est installée de façon impromptue, mais elle laissera des traces à long terme dans notre société. Même si plusieurs aspects sont maintenant sous contrôle, le virus est encore bien présent. Il est là pour rester. Combien de temps? Personne ne le sait. Mais la seule certitude que nous ayons est que nous devons apprendre à vivre avec le coronavirus. Que nous devons composer nous-mêmes notre avenir en tenant compte de cette nouvelle réalité. Et c'est tous ensemble, en se serrant les coudes, que nous y parviendrons!

Nous sommes très fiers de l'intelligence collective qui a émané de la communauté rodriguaise durant la crise. Organismes, entreprises et citoyens : tous ont géré la situation avec beaucoup de dynamisme, d'empathie et de créativité. Il est gratifiant de vivre dans un milieu incroyablement uni et solidaire comme le nôtre! Nous sommes confiants que peu importe les directives qui suivront, les Rodriguais prendront les bonnes décisions afin d'assurer un avenir sécuritaire et sain pour tous.

Même si elle a généré son lot d'incertitudes et d'inquiétudes, la période que nous traversons a fait ressurgir de beaux exemples d'entraide et d'inventivité. Parmi ceux-ci, nous souhaitons porter votre attention sur l'apport majeur qu'a eu le groupe Entraide et amitié, en collaboration avec la brigade bienveillante, afin de subvenir aux besoins d'individus et de

familles de notre milieu. Plusieurs citoyens se sont manifestés pour aider et nous sommes très fiers d'avoir été témoins d'autant d'altruisme.

Sur une note plus sensible, nous aimerions vous rappeler que si vous vivez une situation difficile (maladie, vulnérabilité, etc.) des ressources d'aide sont disponibles et il n'y a pas de honte à les utiliser. Nous vivons présentement une situation exceptionnelle, une réelle crise, et il est normal de devoir recourir à des mesures exceptionnelles. Vous avez besoin de soutien? Communiquez avec Céline à la réception de l'Hôtel de ville et elle vous dirigera sans jugement vers une ressource qui peut vous aider.

Dans un autre ordre d'idées, nous avons le regret de vous annoncer que la conseillère municipale Delphine Guinant s'est vue dans l'obligation de remettre sa démission, car elle déménagera dans un autre secteur avec sa famille. Nous souhaitons la remercier sincèrement de l'engagement franc et loyal envers notre communauté dont elle a fait preuve durant ses deux mandats et nous lui souhaitons beaucoup de succès et de bonheur dans ses défis futurs.

En terminant, vous l'aurez constaté, un plan de reprise graduelle des activités est maintenant en branle et pour demeurer une communauté forte et soudée, nous invitons tous les citoyens à continuer de favoriser l'achat local. Plusieurs plateformes sont mises à votre disposition afin de mettre en valeur les ressources de notre milieu, notamment la page Facebook [Achat local à Saint-Alphonse-Rodriguez](#), le groupe [Fait en Matawinie](#) ou encore, la plateforme www.lepanierbleu.ca. En encourageant nos commerçants locaux, nous continuons de nous serrer les coudes.

L'été 2020 se dessinera différemment qu'à l'habitude. Même si nous avons dû annuler tous les événements qui nécessitent des rassemblements, notre équipe travaille d'arrache-pied et démontre une grande ingéniosité afin de vous proposer tout de même une programmation d'activités tout en respectant les mesures de distanciation physique. Surveillez notre site Web et notre page Facebook : nous y proposerons périodiquement des façons d'enseigner votre été afin d'en faire une saison festive et agréable à vivre!



LOISIRS

FIÈREMENT QUÉBÉCOIS, FIÈREMENT RODRIGUAIS !

Séance photo GRATUITE !

Enfilez vos plus beaux habits, nous irons vous prendre en photo sur votre perron, tout en respectant les consignes de distanciation sociale.

Deux thèmes vous sont suggérés :

- *Décoration de maison*
- *Décoration de vélo* (réservé aux enfants)

Notez que les photos seront prises à l'extérieur. En participant, vous autorisez la municipalité à diffuser les photos via son site web et sa page Facebook à l'occasion de la fête nationale le 24 juin.

Vous avez jusqu'au 8 juin pour planifier votre séance photo avec Mme Caroline Fortin, au 450 883-2264 poste 7435 ou biblio@munsar.ca. La séance photo se tiendra sur deux jours, soit le vendredi 12 juin et le samedi 13 juin 2020. Une copie de la meilleure prise vous sera envoyée par courriel.

Prix de participation

Tirage d'un Panier Saveur d'une valeur de 50\$ parmi tous les participants de la catégorie *Décoration de maison*.

Tirage de deux bouteilles pour vélo (incluant le support à bouteille) d'une valeur de 20\$ chacune parmi tous les participants de la catégorie *Décoration de vélo*.

FIÈREMENT QUÉBÉCOIS, FIÈREMENT RODRIGUAIS ! DITES-NOUS POURQUOI !

Le 24 juin, rejoignez-nous sur Facebook et écrivez-nous, en commentaire sur la publication du concours, pourquoi vous êtes fièrement québécois, fièrement rodriguais.

Prix de participation

Tirage d'un Panier Saveur d'une valeur de 50\$ parmi tous les participants.

JE ME SOUVIENS : LE ROMAN QUÉBÉCOIS - PODCAST

Mardi le 23 juin, découvrez le podcast *Je me souviens : le roman québécois* sur le blogue et la page Facebook de la Municipalité. Le podcast sur l'histoire du roman québécois sera accompagné des coups de cœur et des suggestions de lecture de votre coordonnatrice à la bibliothèque, tous disponibles en prêts numériques.

APPEL DE CANDIDATURES

Place à la musique ! Appel de candidatures et appel au vote

Nous invitons les artistes rodriguais professionnels et amateurs à produire une capsule vidéo musicale 100% québécoise et francophone d'une durée maximale de 3 minutes. Bienvenue aux ados, aux familles aux parodies, comme aux performances plus sérieuses. Tous les genres musicaux sont acceptés : chansonnier, comptines, slam, rap, populaire, etc.

Envoyez-nous votre performance musicale avant le 12 juin 2020 à biblio@munsar.ca. Les capsules reçues seront mises en ligne sur notre site Web* au munsar.ca.

Du 15 au 24 juin, VOTEZ pour votre capsule préférée. Un montant de 100\$ sera remis aux 3 performances ayant obtenues le plus de votes. Pour plus de détails, contactez Caroline Fortin au 450 883-2264 poste 7435 ou biblio@munsar.ca.

*La municipalité se réserve le droit de ne pas diffuser des capsules ayant un caractère offensant, sexiste, raciste ou tout autre élément jugé inapproprié.

DE 5 À 8 ON VEILLE SUR LE PERRON !

Une voiture sillonnera les rues de la municipalité le 24 juin de 17h à 20h pour vous faire entendre un registre musical 100% québécois. De quoi mettre de l'ambiance sur votre perron ! C'est un rendez-vous !



ENVIRONNEMENT



PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INITIATIVES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Afin de favoriser la conservation des milieux naturels et d'encourager des initiatives à caractère environnemental, la municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez offre, pour une deuxième année consécutive, un programme de soutien aux initiatives pour la protection de l'environnement.

Ce programme vise à soutenir des projets porteurs qui seront bénéfiques pour la communauté et l'environnement. Les objectifs du programme sont d'assurer la protection, l'amélioration et la valorisation de l'environnement, d'accroître les connaissances environnementales et de maintenir l'intégrité des milieux naturels.

Organismes admissibles :

- Association ou regroupement de citoyens (par exemple : Association de lac)
- Organisme sans but lucratif
- Établissement scolaire

Date limite :

- Mercredi 1^{er} juillet 2020

Consulter la [section environnement](#) du site internet de la municipalité pour télécharger le guide explicatif et le formulaire de demande.

RÉDUIRE NOS DÉCHETS... UN PAS À LA FOIS !

L'enfouissement des matières résiduelles exerce des pressions considérables sur l'environnement et cause des impacts de différents ordres tels que l'émission de gaz à effet de serre et la contamination possible des eaux et sols (Recyc-Québec, 2019).

Comment peut-on réduire les pressions que nous exerçons sur l'environnement ?

1 – Détourner le plus de matières possible des sites d'enfouissements

Il faut réduire la quantité de déchets enfouis qui pourraient être recyclés, réutilisés ou compostés. Il faut donc maximiser l'utilisation des deux autres bacs : le bac brun (compost) et le bac bleu (recyclage).

2 – Privilégier le principe 3RV

Afin d'appliquer ce principe de façon optimale, il est important de respecter cet ordre, en commençant par la réduction à la source.

RÉDUIRE ►► RÉUTILISER ►► RECYCLER ►► VALORISER



Quels sont les bénéfices pour une municipalité ?

Le gouvernement du Québec distribue des redevances selon la performance territoriale d'une municipalité en matière de gestion des matières résiduelles résidentielles. Plus la quantité de matières résiduelles éliminées par habitant est faible pour une municipalité, plus celle-ci est considérée comme performante et conséquemment, plus la redevance est élevée (Gouvernement du Québec, 2020).

De plus, en mettant en place des mesures incitatives pour valoriser les matières organiques, telle que l'implantation du bac brun, la municipalité bénéficie également d'une subvention. Plus la quantité de matière organique valorisée augmente par habitant, plus la municipalité est considérée comme performante et plus la redevance peut augmenter.



ENVIRONNEMENT



VIGNETTES DE BATEAUX

Le 21 avril 2020, la municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez a adopté le Règlement numéro 904-2020 afin d'édicter de nouvelles dispositions pour la protection et l'accès aux lacs. Ce nouveau règlement a pour objectif d'assurer la pérennité des lacs à l'aide de mesures pour préserver la qualité de l'eau, limiter l'introduction d'espèces exotiques envahissantes et éviter une utilisation trop intensive des lacs.

En résumé, voici les nouvelles dispositions :

PERMIS D'ACCÈS AUX LACS	
Permis biennal (Propriétaire riverain ou propriétaire jouissant d'un droit d'accès notarié aux rives d'un lac)	
Coût par embarcation	Durée de validité
Trente-cinq dollars (35 \$)	Deux ans, soit du 1 ^{er} janvier au 31 décembre de l'année où le permis est délivré, jusqu'au 1 ^{er} janvier au 31 décembre de l'année suivante.
Permis ponctuel (Tout détenteur d'un contrat de location (bail) d'une habitation riveraine d'un lac ou tout occupant temporaire d'un immeuble sur le territoire de la Municipalité, pour une durée minimale de trente-deux (32) jours dans les deux cas, et dont le propriétaire de l'habitation ou de l'immeuble jouit d'un droit d'accès notarié aux rives d'un lac)	
Coût par embarcation	Durée de validité
Trente-cinq dollars (35 \$)	Pour une durée d'un an ou pour la durée de la location ou de l'occupation, sans excéder un an, soit dans tous les cas du 1 ^{er} janvier au 31 décembre de l'année où le permis a été délivré.

Pour de plus amples informations ou pour obtenir une copie du Règlement numéro 904-2020, n'hésitez pas à contacter la Municipalité au 450 883-2264, poste 7400, ou via info@munsar.ca.

PROTÉGEONS NOS LACS : NETTOYONS NOS EMBARCATIONS ET NOS ÉQUIPEMENTS NAUTIQUES

L'avenir des lacs de Saint-Alphonse-Rodriguez vous tient à cœur ?

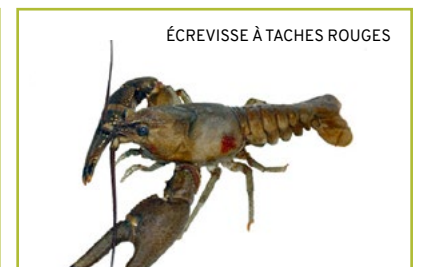
Aidez-nous à limiter l'introduction d'espèces exotiques envahissantes dans les lacs en suivant ces 4 étapes :

1. **Inspecter et retirer** toutes matières végétales ou animales.
2. **Vider** toute l'eau de votre embarcation.
3. **Nettoyer et sécher** votre embarcation (motorisée ou non motorisée) et vos équipements nautiques
4. **Répéter** à chaque fois que vous changez de plan d'eau.

Saviez-vous que ?

Le myriophylle à épis, une espèce exotique envahissante, est retrouvé dans quatre lacs de la municipalité, soit le lac Cloutier, le lac Bastien, le lac des Français et le lac Marchand. Redoubler de vigilance si vous naviguez sur ces lacs.

En vous déplaçant d'un plan d'eau à un autre sans nettoyer votre embarcation, vous pourriez introduire d'autres espèces exotiques envahissantes, telles que la moule zébrée, le gobie à taches noires ou encore l'écrevisse à taches rouges.





ENVIRONNEMENT



FINANCEMENT MUNICIPAL POUR LE REMPLACEMENT DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

Saviez-vous que la Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez a mis à la disposition de ses citoyens un programme d'aide pour le remplacement des installations septiques? Si vous êtes propriétaire d'une résidence dont l'installation septique doit être remplacée, vous pourriez être éligible à une aide municipale afin de financer les travaux de mise aux normes.

Pour obtenir de l'information quant aux procédures à suivre ou pour connaître les conditions d'éligibilité au programme, veuillez communiquer avec la réception de l'hôtel de ville.



RAPPEL PISCINES

Qu'elle soit hors terre, démontable, gonflable ou creusée, l'installation ou la construction d'une piscine exige l'obtention préalable d'un permis. De plus, il est interdit de remplir une piscine en utilisant l'eau provenant de l'aqueduc municipal. Nous vous invitons à communiquer avec le Service de l'urbanisme pour obtenir plus de renseignements.

CAMPAGNE D'ARRACHAGE DE L'HERBE À POUX

La municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez est fière de soutenir la 14^e campagne provinciale d'arrachage de l'herbe à poux. Ensemble, réduisons le pollen d'herbe à poux dans l'air.



RAPPEL

Les règlements municipaux doivent être respectés afin d'avoir une belle municipalité où le vivre ensemble est agréable pour tous. Vous voulez faire des travaux, mais vous n'êtes pas certain de la réglementation en vigueur, communiquez avec nous pour obtenir plus d'information.





COMMUNAUTAIRE



ORGANISME EN VEDETTE

Entraide et amitié : une mission qui prend tout son sens en temps de pandémie

Dès le début de la crise associée à la COVID-19, le groupe Entraide et amitié s’est activé sans relâche afin d’être en mesure de poursuivre sa mission et d’élargir l’aide qu’il est possible d’apporter aux citoyens en position de vulnérabilité de notre communauté. Pilotés par François Gaudet, les bénévoles de l’organisme ont maintenu les services du comptoir alimentaire tout en les adaptant à la situation actuelle afin d’assurer la sécurité autant de l’équipe que celle des citoyens.

Avec la précieuse collaboration de la brigade bienveillante, une équipe de bénévoles instaurée par la Municipalité pour offrir des services de livraison à domicile aux personnes à risque et de notre réceptionniste Céline Laframboise qui s’est assurée de répondre à toutes les demandes des citoyens, le comptoir alimentaire a pu, en plus de maintenir son offre habituelle, permettre la livraison d’une vingtaine de paniers de denrées par semaine depuis mars dernier.

Pour répondre à la demande amplifiée par le coronavirus, Entraide et amitié a reçu l’appui de plusieurs généreux donateurs. Au total, plus de 8 000 \$ de dons en argent ont été reçus pour permettre aux citoyens d’affronter la crise dans la dignité. Entraide et amitié a également reçu une aide majeure de l’épicerie Metro du village qui a constamment contribué en offrant gracieusement des denrées alimentaires.

Merci à chacun des bénévoles du groupe Entraide et amitié ainsi qu’à ceux de la brigade bienveillante pour leur dévouement exceptionnel!



EMPRUNTER UN LIVRE NUMÉRIQUE ? POURQUOI PAS !

Le Réseau biblio CQLM et la bibliothèque de Saint-Alphonse-Rodriguez vous offre un accès GRATUIT aux ressources de la plateforme pretnumerique.ca. Vous pouvez emprunter jusqu’à 5 livres numériques à la fois pour une période de 21 jours.

Vous n’êtes pas très à l’aise avec l’univers numérique ? Pas de problème ! Contactez Caroline Fortin, coordonnatrice à la culture et à la bibliothèque, qui vous accompagnera par téléphone lors de votre premier emprunt : biblio@munsar.ca ou 450 883-2264 poste 7435.

Il est possible de lire sur une liseuse, une tablette électronique ou un ordinateur. Empruntez dès maintenant votre tout premier livre numérique à biblietcie.ca !

RAPPEL 2^e VERSEMENT

N'oubliez pas de procéder au deuxième versement de vos taxes municipales.

Date limite: 15 juin 2020.

Pour vous simplifier la vie, nous acceptons les paiements par Internet ou au guichet automatique sans enveloppe. Rapide, sécuritaire et écologique, ce service vous est offert par la plupart des institutions financières.

Il est également possible de payer votre compte de taxe directement au comptoir de la Municipalité aux heures d'ouverture.



Inscrivez-vous à notre infolettre munsar.ca

Visitez notre page Facebook et notre site internet pour ne rien manquer de l'actualité (camp de jour, ouverture de la plage municipale, location de chalet, rassemblements, mise à jour de la situation entourant la COVID-19 et bien d'autres.) Ces plateformes sont mises à jour régulièrement.

FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOCENTRE

L'écocentre est maintenant ouvert avec une nouvelle formule complètement modifiée et adaptée à la crise sanitaire actuelle, soit :

Sur rendez-vous seulement au 450 883-2264 poste 7400. Aucun véhicule sans rendez-vous ne sera admis. Des mesures d'hygiène et de distanciation physique seront à respecter sur place. Aucune aide ou manutention de la part des employés ne sera permise. Les branches et résidus domestiques dangereux ne sont pas acceptés pour l'instant. Toute personne présentant un symptôme lié à la COVID-19 doit s'abstenir de la visite et observer une quarantaine de deux semaines.

Les règles de fonctionnement habituelles s'appliquent :

À votre arrivée, vous devez présenter une preuve de résidence. Les services de l'écocentre ne sont disponibles que pour les individus. Les entrepreneurs ne peuvent pas se prévaloir de ce service. Il est obligatoire de trier vos matières sur place et de les disposer dans les conteneurs appropriés. Le personnel sur place ne peut pas vous aider à manipuler vos matières ni votre remorque. Vous devez être en mesure de le faire vous-même.

Nous ajusterons nos directives en fonction de l'évolution de la situation.

Suivez-nous!



Abonnez-vous à notre page
Facebook.com/munsar.ca
pour ne rien manquer.

CERTIFICATION OSER-JEUNES



La municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez est heureuse de recevoir la certification Argent du programme OSER-JEUNES en persévérance scolaire décernée par le Comité régional pour la valorisation de l'éducation (CREVALE) dans le cadre de la semaine de la persévérance scolaire qui s'est tenue du 17 au 21 février dernier. Cette certification vient souligner l'engagement de la Municipalité à l'égard de la valorisation de l'éducation et la réussite scolaire des jeunes de la région.

HÔTEL DE VILLE

Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez
101, rue de la Plage, Saint-Alphonse-Rodriguez
(Québec) J0K 1W0

Tél.: 450 883-2264

Sans frais: 1 877 883-2264

Fax: 450 883-0833

✉ info@munsar.ca @ munsar.ca



HEURES D'OUVERTURE

Lundi au vendredi
9 h à 12 h
13 h à 16 h 30

Prochaine édition du
journal Le Rodriguais:
août 2020